



Maj 03.02.2025

FOIRE REGIONALE DE LA CÔTE INSCRIPTION – 4^{ème} édition – 2025

Madame, Monsieur,

L'Association Ensemble sur la Côte (ESLC) fédère les acteurs économiques et culturels de notre région autour d'une Foire régionale qui a comme but de favoriser la vie locale et économique sur la Côte Lémanique.

3 éditions ont déjà été mises sur pieds, dont la dernière en mars 2023 qui a réuni plus de 45 exposants. Riches de ces expériences, nous renouvelons cet évènement en mettant en place la 4^{ème} édition, qui aura lieu

**Le samedi 15 mars et le dimanche 16 mars 2025
à la Salle Polyvalente de Montoly, à Gland.**

Quelles sont les nouveautés pour cette 4^{ème} édition ?

- Elargissement de la surface d'exposition avec une nouvelle salle dédiée aux artisans
- Amélioration de l'accueil des exposants et du public
- Pour donner suite aux demandes, nous avons offert la possibilité de prendre l'exclusivité sur un secteur d'activité.
- Nous avons des partenaires qui vous proposent des solutions pour votre espace à l'expo afin de vous faciliter les préparatifs

Pourquoi participer ?

- Cette Foire Régionale vous permettra de promouvoir votre activité au niveau local et régional
- Votre visibilité sera démultipliée sur 2 jours d'ouverture
- Une occasion de plus pour votre réseautage
- L'association se renforce et grandit, soyez dans le train qui va faire avancer la Côte Lémanique !

Devenez membre et soutenez-nous ?

- En plus de nous apporter votre soutien, vous obtiendrez 20% de rabais sur la location de votre espace lors de la foire 2025 pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2024.
Inscriptions sur notre site <https://eslc.ch/devenir-membre/>

Retrouvez toutes informations utiles concernant cet évènement et votre inscription sur notre site et réservez votre place en vous inscrivant sur notre site web <https://eslc.ch/formulaire-dinscription-foire-2025/>

Nous sommes à votre disposition pour toutes demandes à exposants@eslc.ch

Nous nous tenons à disposition pour tous renseignements et dans l'attente de votre retour, nous vous présentons, nos meilleures salutations.

Pour l'Association Ensemble sur la Côte
Le responsable exposant
Cédric Jaccard – 079 467 35 51

PLAN INTERIEUR – EMPLACEMENTS A LOUER



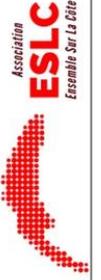
FOIRE 2025 – PLAN DE LA SALLE – V.1

PLAN EXTERIEUR – EMBLEMENTS A LOUER



ESLC – 15 & 16 MARS 2025 – PLAN DU VILLAGE – V.1

MAJ DU : 23.01.2025



PRIX DE LOCATION – MODALITÉS D’INSCRIPTION & PAIEMENT

Espace foyer et grande salle – Intérieur

Sur 2 jours

	Taille	Prix
Stand 1	2Mx2M	400.00
Stand 2	2Mx2M	400.00
Stand 3	2Mx2M	400.00
Stand 6	2Mx2M	400.00
Stand 8	2Mx2M	400.00
Stand 25	3Mx2.5M	750.00
Stand 27	3Mx2.5M	750.00
Stand 33	2Mx2M	400.00
Stand 35	2Mx2M	400.00
Stand 36	2Mx2M	400.00
Stand 37	2Mx2M	400.00
Stand 40	2Mx2M	400.00
Stand 41	2Mx2M	400.00
Stand 44	1 Table	250.00
Stand 45	1 Table	250.00

Voici les frais pour tous les exposants afin de diviser les charges et ainsi créer cet événement:

- Participation aux frais de gestion 20.00
 - Electricité – en fonction de vos besoins demande Sur
 - Participation à la promotion 20.00
 - Participation à l'élimination des déchets 10.00
- Total en CHF 50.00**

Espace Artisans – Intérieur

Sur 2 jours

	Taille	Prix
Stand 10	Selon plan	250.00
Stand 11	Selon plan	350.00
Stand 16	Selon plan	350.00
Stand 18	Selon plan	250.00
Stand 19	Selon plan	300.00
Stand 20	Selon plan	300.00

Espace Extérieur

2 jours

	Taille	Prix 2 jours
Stand 61	3Mx3M	150.00
Stand 62	3Mx3M	150.00
Stand 63	3Mx3M	150.00
Stand 64	3Mx3M	150.00
Stand 65	3Mx3M	600.00
Stand 72	3Mx3M	600.00
Stand 73	3Mx3M	150.00
Stand 74	3Mx3M	150.00

65 & 72 - Stand food exclusivement

Le prix de location comprend

INTERIEUR

- L'espace défini sur le plan exclusivement (seule l'occupation de la limite du stand/table est autorisée).
- Electricité sur demande (max. 1 prise de 10A).
- Pour les stands : mise à disposition d'une table de 170 cm x 80 cm et de chaises sur demande (exclusivement pour la salle et sans frais, et dans la limite des stocks disponibles).

EXTERIEUR

- L'espace défini sur le plan exclusivement (seule l'occupation de la limite de l'emplacement est autorisée)
- Mise à disposition d'une surface de 300 par 300 cm voir au mètre **à mesurer sur place ensemble** en amont, sans infrastructure, ni électricité. Sur demande, une prise électrique peut-être installé moyennant un surcoût.

AINSI QUE

- Les frais de logistique et montage de l'exposition
- 1 place de stationnement gratuite avec 1 macaron – A venir chercher à votre arrivée
- La réalisation, l'impression et la distribution de la campagne de promotion

VOUS INSCRIRE, c'est simple !

- Choisissez l'emplacement de votre espace selon le plan. (Selon disponibilité)
En cas d'indisponibilité car déjà loué, nous reprendrons contact par téléphone ou mail afin de vous proposer une autre solution.
- Remplissez le formulaire on-line sur notre site : <https://eslc.ch/formulaire-dinscription-foire-2025/>
- Régler le montant de votre inscription en incluant les frais de CHF 50.00 de participation.
- Une confirmation d'inscription avec facture acquittée vous sera envoyée par e-mail.
- Votre paiement validera l'inscription, et confirmera votre accord avec le présent règlement.
- Délai d'inscription : d'ici le 15.02.2025

INFORMATIONS UTILES

- Lieu Salle et parking de Montoly – Ch. De Montoly 1 - 1196 Gland
- Dates & Horaires Exposition
Samedi 15 mars 2025 : 10h00 à 18h00 =>Exposition
00h00 => Village extérieur (si autorisation)
Dimanche 16 mars 2025 : 10h00 à 16h00
- Date/horaire de montage
Vendredi 14 mars 2025 : Sur rendez-vous de 14h00 à 22h00
Les véhicules doivent être garés à votre arrivée, le déchargement se fait après.
Merci de respecter cette demande pour une bonne coordination entre les exposants.
- Contrôle sécurité emplacement : Samedi 15 mars 2025 : **09h00 – Présence obligatoire sur votre stand**
Dimanche 16 mars 2025 : **09h00 – Présence obligatoire sur votre stand**
- Date/horaire démontage
Dimanche 16 mars 2025 : dès 16h00 et jusqu'à 21h00
Il est interdit de démonter avant 16h00 - Rien ne doit rester sur place le soir même.
- Parking exposant 1 macaron vous sera remis à votre arrivée
- Parking public Oui – Merci de le laisser libre pour le public
- WC Oui
- Accès handicapé Oui
- Accès chariot Oui (en pente) – prévoir votre chariot svp !!
- Bar Oui
- Nourriture Oui
- En cas d'annulation Reconduit
- Vente sur les stands Possible, sauf les boissons et tous autres liquides. Si ce n'est au caveau.

Au plaisir de vous accueillir parmi nos exposants !

REGLEMENT DE PARTICIPATION INTERIEUR / EXTERIEUR

1. Seuls les espaces loués doivent être exploités. Aucune autre forme de promotion ou de publicité ne sera autorisée sur l'ensemble du site. L'affichage et la distribution de flyer sont interdits.
2. L'association ne prend aucune commission sur vos ventes.
3. L'association ne peut être tenue responsable des accidents, vols et autres détériorations. Nous vous conseillons d'assurer votre matériel et tenir vos valeurs sous contrôle.
4. Les emplacements « **FOODTRUCKS ou STAND FOOD** » sont destinés à la vente de produits alimentaires exclusivement (**sans boissons**). En cas d'intérêt, veuillez prendre contact avec exposants@eslc.ch pour définir les modalités de votre venue.
5. Il est interdit de fixer, d'accrocher, clouer/punaiser/scotcher du matériel sur les tables, les rideaux ou les bâches, les murs de la salle ou les arbres et murs extérieurs. Un contrôle aura lieu. Le cas échéant, des frais de nettoyage ou de réparation seront facturés à l'exposant.
6. Prévoir la protection du sol de votre emplacement selon la surface louée. Obligatoire. Le cas échéant, des frais de nettoyage/réparations seront facturés à l'exposant.
7. Les animaux sont interdits sur l'ensemble de la manifestation, intérieur comme extérieur.
8. Pour des raisons sanitaires, de travail, de vol, de quota, seul le ou les exposants (personnel) annoncé(s) sont autorisé(s) à être présent(s) sur l'espace loué.
9. Si l'évènement devait être annulé, et que vous ne pouviez être présent à la date de remplacement, votre stand vous sera remboursé.
10. En cas de non-présence le jour du montage, la somme facturée reste due, afin de pouvoir couvrir les frais de l'évènement.
11. Si la facture n'est pas réglée dans les délais annoncés, nous attribuerons l'emplacement réservé à une autre entité.
12. Nourriture et boissons sont interdites dans la salle à part sur les stands de dégustation avec protection de sol.
13. Aucune boisson ne peut être offerte ou vendue, sauf pour dégustation.